

Édito Y a-t-il une hiérarchie dans les sciences ? Toutes les sciences sont-elles également scientifiques ? Les sciences hors facultés des sciences (i.e. relevant de facultés de Droit, ou d'UFR de Lettres, de Langues ou d'Arts, etc.) sont-elles des usurpatrices ?

De fait, dans l'opinion, le signe extérieur de la scientificité est la blouse blanche. A cet égard, le laborantin est un scientifique, pas le linguiste. Le préparateur en pharmacie oui, l'historien non.

Peu importe, direz-vous. Oui, peu importe... sauf que le point de vue du décideur politique rejoint bien souvent l'opinion commune. Sauf que cette hiérarchie à peine implicite s'est progressivement traduite par un différentiel dans le soutien et le financement des différents champs disciplinaires. Aussi bien en termes de dotations budgétaires qu'en termes de Ressources Humaines (y inclus le financement des thèses), les Sciences Humaines et Sociales sont plus de deux fois moins dotées que les autres Sciences.

Certes, les points de vue des politiques de la recherche évoluent. La déclinaison des priorités en défis sociétaux a imposé la prise en compte des dimensions humaines et sociales dans la pluridisciplinarité nécessaire pour relever ces défis dans la recherche et l'innovation. Ainsi chacun reconnaît aujourd'hui que l'apport des SHS ne constitue pas qu'un supplément d'âme. Toutefois, nombreux sont ceux qui considèrent que leur utilité se limite à leur capacité à étudier les usages des nouveaux objets techniques et l'acceptabilité des bouleversements qu'ils engendrent. En d'autres termes, on a besoin des SHS pour faire avaler les pilules des gaz de schistes, du nucléaire, de la révolution numérique et autre réchauffement climatique.

Il n'est pas d'emblée évident pour chacun que, pour répondre aux défis de société, la recherche ne peut ignorer les dimensions psychologiques, sociales, économiques, politiques de ces défis. Il leur est encore moins évident que, à l'heure de la mondialisation, il ne saurait être question d'avoir comme seule référence les modèles sociétaux occidentaux actuels et que les regards de l'historien et des spécialistes des langues et des civilisations s'avèrent indispensables. Le monde n'est pas qu'économique, il est socio-économique et, pour cette raison, il est culturel et ne peut être compris sans l'aide des sciences de la culture.

Dans son rôle de porte-parole de la communauté scientifique qu'elle représente, ATHENA demande que les chercheurs en SHS soient associés aux programmes de recherche et d'innovation dès leur définition. Il en va de la pertinence même de ces programmes et donc de leur efficacité. Cette reconnaissance nécessaire de l'égalité de dignité et de l'égalité de pertinence de nos disciplines au regard de

celles des autres disciplines, exige un égal soutien. A cet égard, le programme-cadre allemand 2013-2017, présenté dans le présent numéro, montre que, ailleurs, ce qui est défendu dans cet éditorial semble être compris. Tout en soutenant la recherche fondamentale de haut niveau, ce programme investit dans la recherche en Sciences Sociales et les Humanités, en promouvant le développement de l'interdisciplinarité, en appelant de ses vœux le développement des infrastructures de recherche et en pariant sur le soutien aux jeunes chercheurs.

Nous ne remettons pas en cause la place des « sciences dures », mais nous récusons être des sciences molles. Etant les plus à même à appréhender la complexité, les SHS sont des sciences subtiles. Sans elles, la légitimité de la recherche scientifique sera contestée par les dogmes et les croyances. Et il n'est pas certain que, in fine, ces dernières ne l'emportent pas dans l'opinion.

Jean-Emile Gombert
Président de l'Alliance ATHENA



L'interview François Héran

François Héran, Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'ANR, revient sur le plan d'action 2015.

Le Plan d'action 2015 est paru au mois de juillet. Pouvez-vous nous en communiquer les grandes lignes ?

Je me concentrerai sur le cœur du Plan d'action, qui est la deuxième édition de l'Appel générique et, à l'intérieur de ce dernier, sur la partie qui est de mon ressort, à savoir le défi 8 : « Sociétés innovantes, intégrant et adaptatives ».

Par rapport à l'édition précédente, d'importantes nouveautés ont été introduites.

L'étude de l'innovation englobe désormais l'« innovation sociale », à savoir l'invention de nouveaux modes de vie par des groupes d'utilisateurs ; l'approche du risque a été élargie à toutes les formes du rapport au risque (aversion au risque, conduites à risque, systèmes assurantiels...). Un axe « Inégalités, discriminations, intégration » a été ajouté ; la dimension « genre » a été introduite dans plusieurs axes ; les approches historiques, comparatives et prospectives sont mises en avant. Quant à l'analyse de la révolution numérique,

...

(y compris la révolution des MOOC dans l'enseignement), elle est maintenue, mais dans une perspective plus critique, avec ses volets sociologiques, juridiques et éthiques.

L'accent est également mis sur les humanités numériques et la consolidation des corpus, notamment l'exploitation des grandes enquêtes SHS incluses dans l'équipement Progedo.

La révision de la programmation de l'ANR s'est traduite par une baisse de 81 millions d'euros de son budget d'intervention. Quel sera l'impact de cette baisse de budget ?

La loi de finances pour 2014 a effectivement réduit de 81 millions le budget d'intervention de l'ANR par rapport à 2013, soit une baisse de 12%.

Dans son commentaire du projet de loi, le Sénat a souligné l'incidence directe de ces baisses sur le taux de succès des projets de recherche : 26 % en 2005 à la création de l'ANR, 20 % en 2012 et moins de 17 % en 2013, une partie de la baisse étant due cependant à l'augmentation sensible du nombre de projets.

La tendance est identique en dehors des SHS. Pour 2015, en revanche, le gouvernement vient d'annoncer le maintien du budget de l'ANR dans le projet de loi de finances, avec même une légère hausse.

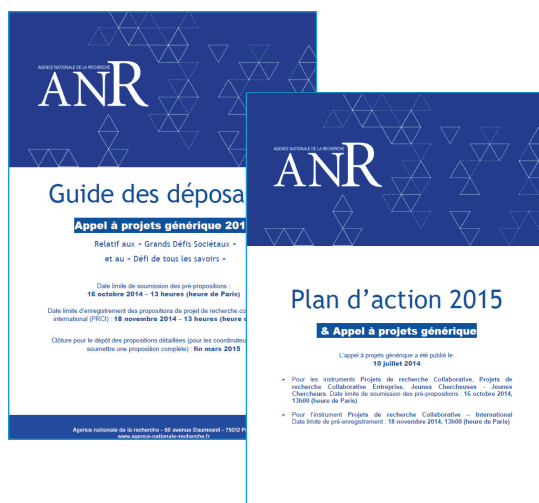
En 2014, le nombre peu élevé de projets SHS sélectionnés a fait l'objet de commentaires assez rudes.

Comment expliquez-vous ces résultats ? Comment pensez-vous remobiliser les équipes SHS pour qu'elles soient plus présentes dans les réponses aux appels à projets ?

37 projets ont été finalement retenus en 2014 dans le cadre du défi 8, « Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives », où se concentrent — mais pas exclusivement — les SHS. Chiffre provisoire, qui ne comprend pas les résultats à venir dans les programmes internationaux avec accord (à lui seul, le programme franco-allemand en SHS en comprend une quinzaine). En nombre absolu, c'est un résultat modeste, chacun en est conscient. En proportion, toutefois, le défi 8 reste proche de la moyenne générale, y compris des résultats obtenus par le défi de loin le plus fourni, « Santé et bien-être ».

Mais pour comparer sérieusement les taux de succès d'une année à l'autre, il faut prendre en compte le fait que la procédure de soumission en deux temps — une pré-proposition de 5 pages, suivie d'un projet complet de 30 pages — a suscité quasiment deux fois plus de candidatures en 2013-2014 que dans le système antérieur. En arrondissant les proportions, on peut dire qu'un tiers des pré-propositions ont été retenues, puis un quart des projets complets, ce qui donne une sélection d'1/12, à multiplier par deux pour tenir compte du surcroît de candidatures. On aboutit ainsi à un taux de sélection général d'environ 1/6 à procédure constante, soit plus de 16%. C'est proche des appels internationaux avec accord, qui se soldent par des taux proches de 14%, y compris avec l'Allemagne. Descendre sous de tels taux serait risqué, car la recherche sur projets ne doit pas démoraliser les chercheurs mais les inciter à aller de l'avant.

La tournée d'explications du défi 8 que je viens d'achever à travers plusieurs MSH et Universités m'a permis de mesurer à quel point les équipes de valorisation s'accrochent pour surmonter la tentation du découragement chez les chercheurs.



De notre côté, à l'ANR, nous avons un effort à faire pour que les retours des évaluateurs du premier tour, accessibles jusqu'à présent sur demande, soient désormais systématiquement accessibles aux porteurs de projets. Cela inciterait les évaluateurs à améliorer la rédaction de leurs retours. Mais cette exigence suppose à son tour qu'on améliore l'ajustement des évaluateurs aux pré-propositions : ils ont beau avoir l'esprit large, mieux vaut leur confier un « portefeuille » de pré-propositions pas trop éloignées de leur expertise.

Pour la deuxième édition de l'appel générique, l'ANR a fait un gros effort en ce sens en mettant au point un système de « caractérisation parallèle » : les porteurs de projets sont invités à choisir leur défi et leur axe de référence, puis à sélectionner des mots-clés ; de leur côté, les évaluateurs sont invités à faire la même démarche. Cela devrait faciliter l'appariement des expertises et des projets. L'organisation du second tour, en revanche, continuera de reposer sur le recrutement d'un comité d'experts suffisamment diversifié pour juger correctement des projets complets.

Cela dit, on ne le rappellera jamais assez : ce n'est pas l'ANR qui évalue les chercheurs, ce sont les pairs qui s'entre-évaluent. « Nous ne faisons que nous entrejuger », disait Montaigne. Dans cette évaluation réciproque, l'ANR fait office d'intermédiaire — tâche plus complexe qu'on ne croit.

Une difficulté majeure est d'éviter le conflit d'intérêts, qu'il naisse de la proximité excessive ou de l'hostilité. Cela nous conduit à élargir le cercle des experts en SHS en puisant chez les chercheurs étrangers, anglophones ou francophones. Du coup, on compte environ 20% d'étrangers chez les évaluateurs du premier tour et 40% chez les experts du second.

Que pensez-vous des appels d'offre résultant de la coopération entre des agences européennes de financement ?

Ces appels impliquent les pays européens, l'Amérique du Nord et certains pays émergents, comme la Chine, le Brésil ou le Mexique, dont chacun comprend aisément que nous aurions grand tort de nous désintéresser dans le domaine des SHS.

Les accords entre agences peuvent être bilatéraux ou multilatéraux, privilégier certaines priorités ou rester « blancs ». Ce faisant, les agences prennent évidemment en compte les stratégies nationales de chaque pays. Sans doute faut-il améliorer cette prise en compte, notamment en SHS.

J'observe, pour ma part, que les équipes de recherche qui s'engagent dans les projets internationaux avec accord empruntent un parcours difficile, puisqu'elles doivent constituer un partenariat crédible avec une équipe étrangère, démontrer la valeur ajoutée qu'apporte chaque pays à l'autre et convaincre, selon le cas, un double comité d'évaluation ou un comité mixte. Ce sont donc des programmes très exigeants, qui attirent en général les meilleures équipes.

L'alliance ATHENA souhaiterait que la programmation des accords internationaux gagne en cohérence et en transparence, que ce soit en termes de couverture géographique ou en termes de priorités scientifiques ; nous partageons cette préoccupation.

La préparation du Plan d'action avec l'Alliance ATHENA s'est particulièrement bien déroulée cette année. Comment voyez-vous l'avenir de cette collaboration ?

En 2013-2014, la première édition de l'appel générique avait été lancée dans un calendrier extrêmement serré, pour ne pas dire acrobatique, alors que toutes les procédures étaient à redéfinir. L'ANR a fait face vaillamment, mais la concertation en a souffert. De nombreuses communautés de recherches en SHS se sont senties exclues de l'appel du défi « Sociétés innovantes », parce que la rédaction en était trop étroite.

Pour cette seconde édition, nous avons tout fait, au département SHS de l'ANR, pour nous concerter en amont avec l'alliance ATHENA.

Outre des rencontres directes avec le Président et la Déléguée générale, complétée par une visite à l'INSHS, une discussion très riche s'est engagée au sein du Comité de pilotage du défi 8, où siègent l'Alliance, la CPU, plusieurs ministères, des représentants de la recherche privée et une vingtaine de grands chercheurs du secteur public.

J'ai rédigé le texte du défi 8 en intégrant les priorités provisoires de la Stratégie nationale de recherche (SNR), telles qu'on pouvait les connaître avant l'été 2014, après quoi j'ai sollicité avec un délai suffisant les réactions du Comité : une cinquantaine d'amendements me sont ainsi parvenus, qui ont tous été incorporés dans le texte final, sans que l'ensemble perde en cohérence et en lisibilité.

Le défi était donc d'ouvrir les thématiques tout en respectant les priorités nationales. La méthode de concertation adoptée pour y parvenir est certes perfectible mais, de l'avis général, elle a fait ses preuves. Je n'ai donc aucune crainte sur l'avenir de la collaboration entre l'ANR et l'alliance ATHENA.

François Héran, Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'ANR

En savoir plus

ANR

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/>

Plan d'actions 2015

www.agence-nationale-recherche.fr/financer-votre-projet/presentation/

Lancement de la Collection ATHENA

L'Alliance ATHENA présente sa collection d'ouvrages consacrés aux sciences humaines et sociales.

Dans un contexte européen où la recherche sur projets est placée sous le sceau des « Défis de société », l'Alliance ATHENA entend alimenter la réflexion sur les multiples facettes de la pluridisciplinarité dans l'exercice d'une science fondamentale ou de sciences plus appliquées.

Imaginée et dirigée par Françoise Thibault, la collection ATHENA s'attache à mettre en lumière, les questions majeures qui sont posées à la science.

Des préoccupations épistémologiques propres aux SHS, ou partagées avec les autres sciences, aux choix de ce qui « fait défi » dans la société, le champ couvert par la collection est très vaste.

Instrument de dialogue vers la communauté scientifique et de communication vers le grand public, la Collection ATHENA aspire à dessiner le contour de l'imposante empreinte que les sciences humaines et sociales appliquent sur notre société.

Collection ATHENA

« Disputatio autour de la politique scientifique pensée comme un art d'organiser et de développer la recherche au bénéfice de la connaissance et des citoyens »,

N° 1

Des sciences dans la Science

Ouvrage dirigé par Jacques Commaille & Françoise Thibault, octobre 2014

A paraître

N° 2

L'énergie des sciences sociales

Ouvrage dirigé par Olivier Labussière & Alain Nadaï



A lire également

Le consortium NET4SOCIEITY, qui réunit l'ensemble des P.C.N européens en sciences humaines et sociales, a publié deux synthèses destinées à la communauté des SHS :

« Opportunités pour les chercheurs en sciences humaines et sociales dans Horizon 2020 » qui répertorie l'ensemble des topics pertinents pour les SHS des différents programmes de travail 2014-2015 d'Horizon 2020. Il inclut aussi bien les programmes de travail 2014-2015 de l'ensemble des défis sociétaux, que ceux des pilier excellence scientifique et primauté industrielle.

<http://www.net4society.eu/public/ssh-opportunities.php>

« Analyse de l'intégration des SHS dans Horizon 2020 » qui donne une vue d'ensemble des sciences humaines et sociales dans les différentes composantes du programme.

<http://www.net4society.eu/public/SSHintegration.php>

The Humanities, social sciences & cultural sciences : knowledge for cultural and social orientation

Retour sur le programme-cadre allemand 2013/2017 pour les Humanités et les Sciences sociales.

En 2007, le Ministère allemand de l'éducation et de la recherche lançait un nouveau modèle de financement pour les SHS intitulé « Freedom for Research in the Humanities », en accord avec les recommandations du Wissenschaftsrat, le conseil scientifique national allemand.

L'objectif était de renforcer la contribution des SHS dans la compréhension des sociétés contemporaines en Europe et dans le monde, de rendre plus accessible l'héritage culturel allemand et de promouvoir la diversité et la cohésion.

6 priorités avaient alors été définies :

- Liberté de recherche : maintenir le financement des chaires, facultés, instituts de recherche en SHS afin de garantir une recherche fondamentale de haut niveau ;
- Area studies : intensifier les relations entre les disciplines afin de développer les réseaux de recherche et augmenter l'accès des étrangers au système de recherche allemand ;
- Infrastructure de recherche : améliorer l'accès aux données, sources et objets de la recherche ;
- Jeune recherche : promouvoir les jeunes talents par le biais de groupe de recherche « junior » ;
- Héritage culturel : renforcer l'attention de la société civile à l'égard du patrimoine culturel ;
- Diversité culturelle et cohésion : initier de nouvelles formes de coopération entre les institutions de recherche et la société civile.

Pourvu de 380 millions d'euros, le nouveau programme-cadre 2013 - 2017 poursuit cet effort en se concentrant sur 3 objectifs : l'internationalisation, le développement des structures de recherche et le développement des jeunes talents.

6 nouvelles initiatives se sont ajoutées aux priorités de financement définies dans le premier programme :

- Développer des centres de recherche internationaux en Allemagne et à l'étranger (44M€), afin de faire de la recherche allemande en SHS une recherche de niveau international capable de s'adapter à tout contexte ;
- Renforcer les « area studies » (32M€) pour développer l'expertise existante, forger de nouveaux liens et promouvoir une recherche thématique interdisciplinaire ;
- Fournir de nouvelles formes d'accès à la donnée scientifique (20M€), afin de développer les collaborations et réseaux des infrastructures de recherche en SHS ;
- Investir dans les talents (30M€) en développant de nouveaux parcours professionnels en dehors de la sphère académique ;
- Accroître l'attention de la société civile à l'égard de notre héritage culturel (45M€) en rendant les archives, collections, musées et librairies plus accessibles à tous ;
- Diversité culturel et société civil (20M€), pour développer les liens entre la recherche et la société civile en créant des espaces d'échange et de communication.

L'initiative du ministère repose sur une concertation de l'ensemble des acteurs du Wissenschaftsrat, qui conseille le gouvernement fédéral et les Länders sur la structuration et le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle insiste particulièrement sur l'aspect international et les possibilités de coopération de recherche, mais son principal objectif reste le temps libre du chercheur afin d'offrir à ce dernier la liberté et les opportunités nécessaires à la réalisation de ses projets.

3 questions à Joachim Nettelbeck, secrétaire général du Wissenschaftskolleg zu Berlin

Quelle est l'originalité du programme-cadre allemand en matière de stratégie de recherche pour les SHS ?

L'initiative du ministre de la recherche fédéral, Annette Schavan, de soutenir les sciences humaines et sociales par un programme particulier s'ajoute aux efforts des autres acteurs de financement de la recherche, comme la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG, équivalent de l'ANR française) qui a soutenu les SHS à hauteur d'environ 200 millions d'euros en 2013.

L'originalité de cette initiative de financement réside, sur le plan substantiel, dans le regard interculturel posé sur les problèmes actuels, et sur le plan des moyens, dans l'augmentation du temps libre accordé au chercheur, qui se trouve libéré des tâches administratives habituelles.

Depuis 2007, l'impact de ce nouveau modèle de financement est-il visible ?

L'impact substantiel sur les champs de recherche ne pourra être visible qu'à long terme. Ce programme prend corps sous forme de Kolleg, sorte de petits instituts d'études avancées avec un focus thématique représenté par un ou deux chercheurs d'excellence. Ces invitations de chercheurs étrangers permettent d'internationaliser le regard porté sur les thématiques traitées.

Le bénéfice de ces «Kollegs» ne deviendra sans doute véritablement familier et perceptible que lorsque des structures équivalentes seront créées à l'étranger.

En matière de financement, la recherche en SHS est souvent le parent pauvre. Ce plan de financement place-t-il la recherche en SHS allemande au même niveau que la recherche dans les autres domaines ?

Les SHS ne représentent effectivement qu'une infime partie de l'effort financier du ministère (ministère qui était à l'origine le ministère de technologie), tout comme dans les programmes cadres européens. A la DFG, par contre, 8% du budget est accordé aux Geisteswissenschaften. Pour les SHS, la DFG dépense entre 15 et 20 % de son budget, ce qui est comparable à la part du budget de l'ERC.

Parent pauvre ? Seule une procédure ouverte vis à vis de l'ensemble des disciplines, comme les programmes blancs de la DFG, permettrait de se rendre compte si les lettres sont moins bien traitées que les autres disciplines.

CONTACT

Directrice de la publication : Françoise Thibault
Responsable éditoriale : Chloé Lepart

www.allianceathena.fr

Alliance ATHENA
190 avenue de France, 75013 Paris
T. : +33 (0)1 49 54 21 56